

Original : anglais

**QUESTIONS RENVOYÉES DU COC À LA SOUS-COMMISSION 4**

*En ce qui concerne les rapports d'inspection*

Il serait utile que les rapports d'inspection qui contiennent des infractions à l'ICCAT soient soumis au fur et à mesure de leur émission, ainsi que la date d'envoi du rapport à l'État du pavillon, plutôt que d'être envoyés avec les lots complets à la fin de la saison. En plus d'aider le Secrétariat, cela permettrait de s'assurer que les CPC concernées ont été informées de toute infraction apparente et de permettre une enquête en temps utile.